



**SWISS**  
**ICE HOCKEY**

---



# **CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT ET DE MATCHES**

**REGIO LEAGUE  
SAISON 2021/2022  
VERSION 1.5**

# OBJECTIFS



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## OBJECTIFS

---

Depuis 2020, le SRAS-CoV-19 a déterminé nos vies, nos actions et nos actes d'une manière sans précédent. Le sport du hockey sur glace n'échappe pas à cette règle.

Nous voulons tous avoir pour objectif principal de préserver notre santé **grâce à un comportement personnel responsable et au respect des directives fédérales.**

Les conditions cadres sont fixées par le Conseil fédéral, les cantons et l'OFSP et doivent être régulièrement adaptées à la situation et à la stratégie. La version actuelle 1.5 du concept de protection pour la saison 2021/22 est soumise à des ajustements constants en raison des exigences fédérales et cantonales.

Base juridique : Règlement Covid-19 situation spéciale du 23 juin 2021, en date du 26 juin 2021.

[Lien vers le règlement](#)

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## OBJECTIFS

---

Ce concept cadre de protection pour le déroulement d'entraînement et de matches est valable à partir du 20 décembre 2021 pour toutes les ligues actives, féminines, espoirs et séniors de la Regio League et pour la National Cup.

- Ligues actives: MySports League, 1ère ligue, 2ème ligue, 3ème ligue, 4ème ligue
- Ligues féminines: Women's League, SWHL-B, SWHL-C, SWHL-D
- Ligues espoirs: U20-Top, U20-A, U17-Top, U17-A, U15-Elit, U15-Top, U15-A, U13-Elit, U13-Top, U13-A, U11-1, U11-2, U9-1, U9-2
- Ligues séniors: Séniors A, Séniors B, Séniors C, Séniors D, Vétérans A, Vétérans B, Division 50+
- National Cup: National Cup masculine, National Cup féminine

# PERSONNES DE CONTACT



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## PERSONNES DE CONTACT

---

### Personne responsable auprès du club

- Chaque club est tenu de définir un responsable Covid-19 de l'organisation et d'envoyer son nom avec ses coordonnées à la Regio League par courriel à [regioleague@sihf.ch](mailto:regioleague@sihf.ch).

### Responsabilité cantonale

- Comme la responsabilité incombe à la direction cantonale de la santé, c'est le service médical cantonal concerné qui décide d'ordonner une quarantaine de contact (art. 7, ordonnance Covid-19 sur les situations particulières) ou un isolement (art. 9, ordonnance Covid-19 sur les situations particulières).

### Personnes de contact Regio League

- Paolo Angeloni, Director Regio League      079-205-0498, [paolo.angeloni@sihf.ch](mailto:paolo.angeloni@sihf.ch)
- Philipp Keller, Manager Regio League      079-745-3162, [philipp.keller@sihf.ch](mailto:philipp.keller@sihf.ch)

# CONDITIONS GÉNÉRALES





# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## CONDITIONS GÉNÉRALES

---

### Ligues amateurs et espoirs

- Une distinction est à faire entre:
  - Ligues avec gestion semi-professionnelle (MySports League, Women's League, SWHL-B e SWHL-C)
  - Toutes les autres ligues amateurs et espoirs

### Interruptions des championnats

- Les championnats suivants sont interrompus au moins jusqu'au 27 janvier 2022 inclus:
  - 1ère ligue, 2ème ligue, 3ème ligue, 4ème ligue
  - SWHL-D
  - U20-Top, U20-A, U17-Top, U17-A
  - Séniors A, Séniors B, Séniors C, Séniors D, Vétérans A, Vétérans B, Division 50+
- Les équipes des ligues susmentionnées peuvent organiser des séances d'entraînement et des matches amicaux, dans le plein respect des prescriptions fédérales et cantonales et des directives fixées par les exploitants des patinoires.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## CONDITIONS GÉNÉRALES

---

### Infrastructure

- Une distinction est faite entre:
  - Stades de glace
  - Patinoires ouvertes
- **Important:** Dans le cas de patinoires couvertes en plein air avec au moins deux côtés ouverts, les règles pour les patinoires en plein air s'appliquent. Si un seul côté est ouvert, les directives pour les stades de glace s'appliquent. En cas d'incertitude, une autorisation de l'office cantonal des sports est nécessaire.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## CONDITIONS GÉNÉRALES

---

Chaque club est tenu de définir un concept de protection pour les opérations d'entraînement et de match qui contient des mesures d'hygiène et de mise en œuvre de la restriction d'accès.

La responsabilité de la mise en œuvre et du respect des ordonnances et mesures du Covid-19 incombe au club lors des entraînements et au club recevant lors des matches.

**DÉROULEMENT  
D'ENTRAÎNEMENT  
DANS LES  
STADES DE GLACE**





**LIGUES À GESTION SEMI-PROFESSIONNELLE**

**MYSPO RTS LEAGUE**

**WOMEN'S LEAGUE**

**SWHL-B**

**SWHL-C**

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES SEMI-PRO

## DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT DANS LES STADES DE GLACE

---

### Déroulement d'entraînement dans des stades de glace (1/2)

- Dans les ligues officiellement reconnues comme semi-professionnelles (MySports League, Women's League, SWHL-B et SWHL-C), les entraînements dans les stades de glace peuvent être effectués en mode 3G
  - Tous les participants âgés de 16 ans et plus doivent être vaccinés, guéris ou testés et présenter un certificat Covid-19 3G.
  - Le principe 2G (vacciné ou guéri) et l'obligation de porter un masque s'appliquent à toutes les personnes âgées de 16 ans et plus qui ne participent pas directement à des activités sportives. L'accès au stade de glace ne peut être autorisé qu'avec un certificat Covid-19 2G.
  - Pour les enfants et les jeunes de moins de 16 ans, le certificat Covid-19 n'est pas obligatoire, mais l'utilisation d'un masque est fortement recommandée.
  - Seuls les entraîneurs professionnels ayant un contrat de travail avec le club (contrat de travail avec versement par le club d'un salaire, de cotisations de sécurité sociale et d'assurance) sont exemptés de l'exigence du certificat Covid-19, mais ils sont obligés de porter le masque à tout moment, y compris pendant l'entraînement. Si cela n'est pas possible, l'obligation du certificat Covid-19 3G s'applique également à eux.
- Le club est tenu à vérifier les certificats Covid-19 de tous les participants et de tous les spectateurs. La validité du certificat Covid-19 doit être vérifiée et une comparaison d'identité doit être effectuée.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES SEMI-PRO

## DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT DANS LES STADES DE GLACE

---

### Déroulement d'entraînement dans des stades de glace (2/2)

- Les joueurs / joueuses, les coachs et les membres du staff présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin et de suivre strictement ses instructions.
- Tous les clubs sont tenus d'élaborer un concept de protection en collaboration avec les exploitants des patinoires.
- Il n'est plus nécessaire de vérifier la plausibilité des concepts de protection.



# LIGUES AMATEURS ET ESPOIRS U20 UND U17



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGUES + U20/U17

## DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT DANS LES STADES DE GLACE

---

### Déroulement d'entraînement dans des stades de glace (1/2)

- L'entraînement dans les stades de glace ne peut se faire qu'en mode 2G+ :
  - Tous les participants âgés de 16 ans et plus doivent être vaccinés ou guéris et présenter un certificat Covid-19 2G et un test Covid-19 négatif.
  - Si la dernière vaccination a été effectuée dans les 120 derniers jours ou si la personne a été testée positive à la Covid-19 dans les 120 derniers jours, un test négatif n'est pas nécessaire et il suffit de présenter un certificat Covid-19 2G.
  - Pour les enfants et les jeunes de moins de 16 ans, le certificat Covid-19 n'est pas obligatoire, mais l'utilisation d'un masque est fortement recommandée.
  - Seuls les entraîneurs professionnels ayant un contrat de travail avec le club (contrat de travail avec versement par le club d'un salaire, de cotisations de sécurité sociale et d'assurance) sont exemptés de l'exigence du certificat Covid-19, mais ils sont obligés de porter le masque à tout moment, y compris pendant l'entraînement. Si cela n'est pas possible, l'obligation du certificat Covid-19 2G+ et la présentation d'un test négatif s'applique également à eux.
- Le club a le devoir de vérifier les certificats Covid-19 2G+ et les tests négatifs de tous les participants et spectateurs. La validité du certificat Covid-19 2G+ et le test négatif doivent être vérifiés et une comparaison d'identité doit être effectuée.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGUES + U20/U17

## DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT DANS LES STADES DE GLACE

---

### Déroulement d'entraînement dans des stades de glace (2/2)

- Les joueurs / joueuses, les coachs et les membres du staff présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin et de suivre strictement ses instructions.
- Tous les clubs sont tenus d'élaborer un concept de protection en collaboration avec les exploitants des patinoires.
- Il n'est plus nécessaire de vérifier la plausibilité des concepts de protection.



**LIGUES ESPOIRS  
U15, U13, U11 ET U9**

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES U15/U13/U11/U9

## DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT DANS LES STADES DE GLACE

---

### Déroulement d'entraînement dans des stades de glace

- L'entraînement dans les stades de glace peut se faire comme suit:
  - Aucune restriction n'existe pour les joueuses/joueurs de moins de 16 ans.
  - Pour les coaches, membres du staff et spectateurs à partir de 16 ans, il existe une obligation de certificat 2G et une obligation de porter le masque.
  - Seuls les entraîneurs professionnels ayant un contrat de travail avec le club (contrat de travail avec versement par le club d'un salaire, de cotisations de sécurité sociale et d'assurance) sont exemptés de l'exigence du certificat Covid-19, mais ils sont obligés de porter le masque à tout moment, y compris pendant l'entraînement.
  - Le club a le devoir de vérifier les certificats Covid-19 2G de tous les participants et spectateurs, qui ont 16 ans et plus. La validité du certificat Covid-19 2G doit être vérifiée et une comparaison d'identité doit être effectuée.

# DÉROULEMENT DES ENTRAÎNEMENTS DANS DES PATINOIRES OUVERTES





**TOUTES LES LIGUES**

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT ET DE MATCHES

## DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT SUR DES PATINOIRES OUVERTES

---

### Déroulement d'entraînement dans les patinoires ouvertes (1/2)

- Un certificat Covid-19 n'est pas nécessaire pour les entraînements sur les patinoires ouvertes.
- Dans les vestiaires et dans les autres zones où les activités sportives ne sont pas pratiquées (zone d'entrée, etc.), le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 12 ans et plus
- Seul du matériel personnalisé est utilisé, par exemple des gourdes, etc.
- Dans les vestiaires, les distances sociales de 1.5 mètres et les règles d'hygiène sont prioritaires. Seuls les joueurs/joueuses, les entraîneurs et les membres du staff définis sont autorisés à entrer, il n'y a pas de visites (s'applique également aux représentant(e)s des clubs).
- Le temps passé au vestiaire doit être réduit au minimum.
- Une douche sur deux seulement est en service.
- L'utilisation de sèche-cheveux fixes ou portables, de sèche-mains et de déshumidificateurs est interdite.
- Pour les spectateurs dans les tribunes, il n'y a pas d'obligation de porter un masque, à condition que la distance de 1,5 mètre puisse être respectée.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT ET DE MATCHES

## DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### Déroulement d'entraînement dans les patinoires ouvertes (2/2)

- Les joueurs / joueuses, les coachs et les membres du staff présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin et de suivre strictement ses instructions.
- Tous les clubs sont tenus d'élaborer un concept de protection en collaboration avec les exploitants des patinoires.
- Il n'est plus nécessaire de vérifier la plausibilité des concepts de protection.



# DÉROULEMENT DES MATCHES



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT ET DE MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCHES

---

### Organisation des matches

- Sur la base des directives du Conseil fédéral, une distinction doit être faite entre les manifestations sportives dans les stades de glace et les manifestations sportives dans les patinoires ouvertes.
- Les directives fédérales peuvent être renforcées par les cantons, les communes, les exploitants de patinoires et les clubs, mais ne peuvent en aucun cas être assouplies.
- Chaque club peut décider lui-même si ses matches à domicile sur les patinoires ouvertes devaient être joués avec ou sans certificat Covid-19. Néanmoins, avec une participation de plus de 300 personnes, le certificat Covid-19 3G est obligatoire.
- Les clubs ou équipes qui souhaitaient organiser des matches dans les patinoires ouvertes avec certificat Covid-19 étaient tenus d'en informer le directeur de la Regio League, Paolo Angeloni (paolo.angeloni@sihf.ch), le chef de ligue concernée, l'office de convocation des arbitres et tous les adversaires au plus tard le 31 août 2021.
- Tous les clubs sont tenus d'élaborer un concept de protection en collaboration avec les exploitants des patinoires.
- Il n'est plus nécessaire de vérifier la plausibilité des concepts de protection

# DÉROULEMENT DE MATCHES DANS LES STADES DE GLACE





**LIGUES À GESTION SEMI-PROFESSIONNELLE**

**MYSPO RTS LEAGUE**

**WOMEN'S LEAGUE**

**SWHL-B**

**SWHL-C**

# CONCEPT DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES SEMI-PRO

## DÉROULEMENT DES MATCHES DANS LES STADES DE GLACE

---

### Joueurs/joueuses, entraîneurs et membres du staff (1/2)

- Le principe 3G (vacciné, guéri, testé) s'applique et tous les joueurs/joueuses, entraîneurs et membres du staff âgés de 16 ans et plus doivent avoir et présenter un certificat Covid-19 3G valide.
- Seuls les entraîneurs professionnels ayant un contrat de travail avec le club (contrat de travail avec versement par le club d'un salaire, de cotisations de sécurité sociale et d'assurance) sont exemptés de l'exigence du certificat Covid-19 3G. Ils sont toutefois obligés de porter le masque à tout moment, y compris sur le banc et dans les vestiaires pendant les matches. Si cela n'est pas possible, l'obligation du certificat 3G s'applique également à eux.
- Les joueurs / joueuses, les coachs et les membres du staff présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin par téléphone et de suivre strictement ses instructions.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 de tous les joueurs, joueuses, entraîneurs et membres du staff incombe au club à domicile.

# CONCEPT DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES SEMI-PRO

## DÉROULEMENT DES MATCHES DANS LES STADES DE GLACE

---

### **Joueurs/joueuses, entraîneurs et membres du staff (2/2)**

- L'application officielle "Covid-19 Check App" de la Confédération doit être utilisée pour vérifier les certificats Covid-19 3G, et la validité du certificat et l'identité doivent être vérifiées avec un document officiel.

# CONCEPT DE PROTECTION COVID-19 LIGUES SÉMI-PRO

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Arbitres et superviseurs d'arbitres

- La formule 3G testé-guéri-vacciné est appliquée et tous les arbitres âgés de 16 ans et plus, qui disposent et peuvent présenter à tout moment un certificat Covid-19 3G valide
- Les superviseurs âgés de 12 ans et plus doivent avoir un certificat Covid-19 2G (vacciné ou guéri) et doivent le présenter et porter un masque.
- Les arbitres et superviseurs d'arbitres présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin par téléphone et de suivre strictement ses instructions.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 3G de tous les arbitres et les certificats Covid-19 2G des superviseurs d'arbitres incombe au club à domicile.
- L'application officielle "Covid-19 Check App" doit être utilisée pour vérifier les certificats Covid-19, et la validité du certificat et l'identité doivent être vérifiées avec un document officiel.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES SÉMI-PRO

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Collaborateurs / collaboratrices des clubs, fonctionnaires, personnel de soutien

- Le personnel employé par le club sur le site pour l'organisation de la manifestation à partir de 16 ans (par exemple, les fonctionnaires, le personnel de soutien, le personnel de sécurité, le personnel de la gastronomie en dehors des restaurants) est tenu d'avoir un certificat Covid-19 2G (vacciné ou guéri) et de porter un masque.
- Seulement les personnes employées avec un contrat de travail avec l'organisateur ou le club (entraîneurs et membres du staff exclues) sont exemptés de l'obligation du certificat Covid-19 2G, mais ils/elles doivent néanmoins porter un masque.

### Fonctionnaires de la SIHF

- L'accès des fonctionnaires de la SIHF âgées de 16 ans et plus ne peut être accordé que s'ils sont en possession d'un certificat Covid-19 2G valide. Ils doivent porter un masque.



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES SÉMI-PRO

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Collaborateurs des médias, photographes, équipe TV (principe 3G)

- L'accès de toutes les personnes non employées par l'organisateur (par exemple, les collaborateurs des médias, les photographes, les équipes de télévision) âgées de 16 ans et plus ne peut être accordé que si elles sont en possession d'un certificat Covid-19 2G valide. Ils doivent porter un masque.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES SÉMI-PRO

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Spectateurs / spectatrices (1/2)

- Tous les spectateurs âgés de 16 ans et plus sont soumis au principe 2G (vacciné ou guéri) et à l'obligation de porter un masque ; l'accès est uniquement possible aux personnes possédant un certificat Covid-19 2G valide.
- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du stade de glace pour les personnes âgées de 12 ans et plus
- Chaque spectateur/spectatrice doit présenter une pièce d'identité et un certificat Covid-19 2G à l'entrée.
- Les personnes de moins de 16 ans n'ont pas besoin d'un certificat Covid-19 mais à partir de 12 ans, le port d'un masque est obligatoire
- Un concept de protection doit être établi par le club à domicile pour préciser comment l'accès sera limité aux personnes munies d'un certificat Covid-19 2G valide.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 2G de tous les spectateurs incombe au club à domicile
- L'application officielle "Covid-19 Check App" doit être utilisée pour vérifier les certificats Covid-19, et la validité du certificat et l'identité doivent être vérifiées avec un document officiel.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES SÉMI-PRO

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Spectateurs / spectatrices (2/2)

- Les boissons et la nourriture ne peuvent être consommées qu'aux places assises ; la consommation en étant debout n'est pas autorisée.
- S'il est constaté lors du contrôle d'entrée et de sécurité, que des personnes présentent des symptômes spécifiques de maladie, tels qu'une toux persistante, de la fièvre ou autre, ces personnes se verront refuser l'accès au stade.
- Les personnes qui ne sont pas en possession d'un certificat Covid-19 2G valide, qui présentent un certificat non officiel ou qui refusent de porter un masque ne sont pas autorisées à entrer dans le stade.
- Les manifestations avec plus de 1'000 personnes nécessitent une autorisation cantonale

### Restaurant du stade/restauration

- Les mêmes mesures de protection s'appliquent dans les restaurants du stade que dans les autres secteurs de la restauration.



# LIGUES AMATEURS U20 ET U17

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGUES + U20/U17

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Joueurs / joueuses, coaches et membres du staff (1/2)

- Tous les joueurs, joueuses, entraîneurs et membres du personnel âgés de 16 ans et plus sont soumis au principe 2G+ (vacciné ou guéri) et ont l'obligation de présenter un test Covid-19 négatif.
- Si la dernière vaccination a été effectuée dans les 120 derniers jours ou si la personne a été testée positive à la Covid-19 dans les 120 derniers jours, un test négatif n'est pas nécessaire et il suffit de présenter un certificat Covid-19 2G.
- Pour les enfants et les jeunes de moins de 16 ans, un certificat Covid-19 et un test négatif ne sont pas obligatoires, mais l'utilisation d'un masque est fortement recommandée.
- Seuls les entraîneurs professionnels ayant un contrat de travail avec le club (contrat de travail avec paiement par le club d'un salaire, des cotisations de sécurité sociale et d'assurance) sont exemptés de l'exigence du certificat Covid-19 2G+. Ils sont toutefois tenus de porter le masque à tout moment, y compris sur le banc et dans les vestiaires pendant les matches. Si cela n'est pas possible, l'exigence du certificat 2G+ s'applique également à eux.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGUES + U20/U17

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Joueurs / joueuses, coaches et membres du staff (2/2)

- Les joueurs / joueuses, les coachs et les membres du staff présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin et de suivre strictement ses instructions.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 2G+ de tous les joueurs / joueuses, entraîneurs et membres du staff incombe au club à domicile.
- L'application officielle de contrôle Covid-19 «Covid-19 Check App» est à utiliser pour contrôler le certificat Covid-19. La validité du certificat et du test négatif doit être vérifiée et une comparaison d'identité à l'aide d'un document officiel doit être effectuée.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGUES + U20/U17

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Arbitres et superviseurs d'arbitres

- Les arbitres et les superviseurs d'arbitres âgés de 16 ans et plus sont soumis au principe 2G+ (vacciné ou guéri) et ont l'obligation de présenter un test Covid-19 négatif.
- Si la dernière vaccination a été effectuée dans les 120 derniers jours ou si la personne a été testée positive à la Covid-19 dans les 120 derniers jours, un test négatif n'est pas nécessaire et il suffit de présenter un certificat Covid-19 2G.
- Les arbitres et superviseurs d'arbitres présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin et de suivre strictement ses instructions.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 2G+ de tous les arbitres et superviseurs d'arbitres incombe au club à domicile.
- L'application officielle "Covid-19 Check App" doit être utilisée pour vérifier les certificats Covid-19 2G+, et la validité du certificat, du test négatif et de l'identité doit être vérifiée avec un document officiel.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGUES + U20/U17

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Collaborateurs / collaboratrices des clubs, fonctionnaires, personnel de soutien

- Le principe 2G+ (vacciné ou guéri) et l'obligation de présenter un test Covid-19 négatif s'appliquent au personnel employé par le club sur le site pour l'organisation de l'événement à partir de 16 ans.
- Si la dernière vaccination a été effectuée dans les 120 derniers jours ou si la personne a été testée positive à la Covid-19 dans les 120 derniers jours, un test négatif n'est pas nécessaire et il suffit de présenter un certificat Covid-19 2G.
- Seuls les employés ayant un contrat de travail régulier avec l'organisateur (à l'exclusion des entraîneurs et des membres du staff) ne sont pas tenus d'avoir un certificat Covid-19 2G+, mais doivent porter un masque

### Fonctionnaires de la SIHF

- L'accès des fonctionnaires de la SIHF dès l'âge de 16 ans est soumis au principe 2G+ (vacciné ou guéri) et à l'obligation de présenter un test Covid-19 négatif.
- Si la dernière vaccination a été effectuée dans les 120 derniers jours ou si la personne a été testée positive à la Covid-19 dans les 120 derniers jours, un test négatif n'est pas nécessaire et il suffit de présenter un certificat Covid-19 2G.



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGUES + U20/U17

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Collaborateurs des médias, photographes, équipe TV (principe 3G)

- L'accès de toutes les personnes qui ne sont pas directement employées par l'organisateur (p. ex. journalistes, photographes et membres d'équipes de télévision) à partir de 16 ans est soumis au principe 2G+ (vacciné ou guéri) et à l'obligation de présenter un test Covid-19 négatif.
- Si la dernière vaccination a été effectuée dans les 120 derniers jours ou si la personne a été testée positive à la Covid-19 dans les 120 derniers jours, un test négatif n'est pas nécessaire et il suffit de présenter un certificat Covid-19 2G.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGES + U20/U17

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Spectateurs / spectatrices (1/2)

- Pour tous les spectateurs âgés de 16 ans et plus, le principe 2G+ (vacciné ou guéri) et l'obligation de présenter un test Covid-19 négatif s'appliquent.
- Si la dernière vaccination a été effectuée dans les 120 derniers jours ou si la personne a été testée positive à la Covid-19 dans les 120 derniers jours, un test négatif n'est pas nécessaire et il suffit de présenter un certificat Covid-19 2G.
- Chaque spectateur/spectatrice doit présenter une pièce d'identité et un certificat Covid-19 2G+ valide à l'entrée du stade de glace.
- Les personnes de moins de 16 ans n'ont pas besoin d'un certificat Covid-19.
- Dans le concept de protection du club à domicile, il faut indiquer comment le contrôle d'accès est effectué afin de ne laisser entrer que les détenteurs d'un certificat Covid-19 2G+ valide.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 2G+ de tous les spectateurs incombe au club à domicile.
- L'application officielle "Covid-19 Check App" doit être utilisée pour vérifier la validité du certificat, du test négatif et de l'identité avec un document officiel.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - AUTRES LIGUES + U20/U17

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Spectateurs / spectatrices (2/2)

- S'il est constaté lors du contrôle d'entrée et de sécurité, que des personnes présentent des symptômes spécifiques de maladie, tels qu'une toux persistante, de la fièvre ou autre, ces personnes se verront refuser l'accès au stade.
- Les personnes qui ne sont pas en possession d'un certificat Covid-19 2G+ valide ou qui présentent un certificat non officiel ne sont pas autorisées à entrer dans le stade.

### Restaurant du stade/restauration

- Les mêmes mesures de protection s'appliquent dans les restaurants du stade que dans les autres secteurs de la restauration.



# LIGUES ESPOIRS U15, U13, U11 ET U9

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES U15/U13/U11/U9

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Joueurs / joueuses, coaches et membres du staff (1/2)

- Pour les joueurs/joueuses, qui ont moins de 16 ans, il n'existe aucune restriction.
- Pour les entraîneurs et les membres du staff, qui ont 16 ans et plus, il existe une obligation de certificat 2G et une obligation de masque.
- Seuls les entraîneurs professionnels ayant un contrat de travail avec le club (contrat de travail avec paiement par le club d'un salaire, des cotisations de sécurité sociale et d'assurance) sont exemptés de l'exigence du certificat Covid-19 2G. Ils sont toutefois tenus de porter le masque à tout moment, y compris sur le banc et dans les vestiaires pendant les matches.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES U15/U13/U11/U9

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Joueurs / joueuses, coaches et membres du staff (2/2)

- Les joueurs / joueuses, les coachs et les membres du staff présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin et de suivre strictement ses instructions.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 2G de tous les entraîneurs et membres du staff incombe au club à domicile.
- L'application officielle de contrôle Covid-19 «Covid-19 Check App» est à utiliser pour contrôler le certificat Covid-19. La validité du certificat et du test négatif doit être vérifiée et une comparaison d'identité à l'aide d'un document officiel doit être effectuée.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES U15/U13/U11/U9

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Arbitres et superviseurs d'arbitres

- Les arbitres et les superviseurs d'arbitres âgés de 16 ans et plus sont soumis au principe 2G+ (vacciné ou guéri) et ont l'obligation de présenter un test Covid-19 négatif.
- Si la dernière vaccination a été effectuée dans les 120 derniers jours ou si la personne a été testée positive à la Covid-19 dans les 120 derniers jours, un test négatif n'est pas nécessaire et il suffit de présenter un certificat Covid-19 2G.
- Les arbitres et superviseurs d'arbitres présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin et de suivre strictement ses instructions.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 2G+ de tous les arbitres et superviseurs d'arbitres incombe au club à domicile.
- L'application officielle "Covid-19 Check App" doit être utilisée pour vérifier les certificats Covid-19 2G+, et la validité du certificat, du test négatif et de l'identité doit être vérifiée avec un document officiel.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES U15/U13/U11/U9

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Collaborateurs / collaboratrices des clubs, fonctionnaires, personnel de soutien

- Le principe 2G (vacciné ou guéri) et l'obligation de porter un masque s'appliquent au personnel employé par le club sur le site pour l'organisation de l'événement à partir de 16 ans.
- Seuls les employés ayant un contrat de travail régulier avec l'organisateur (à l'exclusion des entraîneurs et des membres du staff) ne sont pas tenus d'avoir un certificat Covid-19 2G, mais doivent porter un masque.

### Fonctionnaires de la SIHF

- L'accès des fonctionnaires de la SIHF dès l'âge de 16 ans est soumis au principe 2G (vacciné ou guéri) et à l'obligation de porter un masque.



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES U15/U13/U11/U9

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Collaborateurs des médias, photographes, équipe TV

- L'accès de toutes les personnes qui ne sont pas directement employées par l'organisateur (p. ex. journalistes, photographes et membres d'équipes de télévision) à partir de 16 ans est soumis au principe 2G (vacciné ou guéri) et à l'obligation de porter un masque.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES U15/U13/U11/U9

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Spectateurs / spectatrices (1/2)

- Pour tous les spectateurs âgés de 16 ans et plus, le principe 2G (vacciné ou guéri) et l'obligation de porter un masque.
- Chaque spectateur/spectatrice doit présenter une pièce d'identité et un certificat Covid-19 2G valide à l'entrée du stade de glace.
- Les personnes de moins de 16 ans n'ont pas besoin d'un certificat Covid-19.
- Dans le concept de protection du club à domicile, il faut indiquer comment le contrôle d'accès est effectué afin de ne laisser entrer que les détenteurs d'un certificat Covid-19 2G valide.
- La responsabilité de vérifier les certificats Covid-19 2G de tous les spectateurs incombe au club à domicile.
- L'application officielle "Covid-19 Check App" doit être utilisée pour vérifier la validité du certificat, et de l'identité avec un document officiel.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - LIGUES U15/U13/U11/U9

## DÉROULEMENT DE MATCH DANS LES STADES DE GLACE

---

### Spectateurs / spectatrices (2/2)

- S'il est constaté lors du contrôle d'entrée et de sécurité, que des personnes présentent des symptômes spécifiques de maladie, tels qu'une toux persistante, de la fièvre ou autre, ces personnes se verront refuser l'accès au stade.
- Les personnes qui ne sont pas en possession d'un certificat Covid-19 2G valide ou qui présentent un certificat non officiel ne sont pas autorisées à entrer dans le stade.

### Restaurant du stade/restauration

- Les mêmes mesures de protection s'appliquent dans les restaurants du stade que dans les autres secteurs de la restauration.

**DÉROULEMENT DE MATCHES  
SUR DES PATINOIRES EN  
PLEIN AIR**





**TOUTES LES LIGUES**

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCH SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### **Joueurs / joueuses, coaches et membres du staff (1/3)**

- Le port du masque est obligatoire dans les vestiaires et autres lieux fermés où aucune activité sportive n'est pratiquée (par exemple dans le hall d'entrée de la patinoire) dès l'âge de 12 ans.
- L'utilisation d'un masque est fortement recommandée également pour les enfants de moins de 12 ans.
- Lors du voyage aller, de l'entrée dans l'installation sportive, dans les vestiaires, pendant les réunions d'équipe, les douches/toilettes, après le match, sur le chemin du retour, etc., la distance de 1,5 mètre entre les personnes doit être respectée dans la mesure du possible.
- Seul du matériel personnalisé est utilisé, par exemple des gourdes, etc.
- À l'exception des coaches et de leurs assistants, tous les autres membres du staff sur le banc doivent porter un masque et des gants à tout moment.
- Dans les vestiaires, la distanciation sociale et l'hygiène ont la priorité absolue, l'accès est limité aux joueurs, joueuses, entraîneurs et membres définis du staff de l'équipe, les visiteurs ne sont en aucun cas autorisés (s'applique également aux officiels du club).
- Le temps passé au vestiaire doit être réduit au minimum.
- Une douche sur deux seulement est en service.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCH SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### **Joueurs / joueuses, coaches et membres du staff (2/3)**

- Le temps passé au vestiaire doit être réduit au minimum.
- Une douche sur deux peut être utilisée et l'utilisation de sèche-cheveux fixes ou portables, de systèmes de séchage de gants et de déshumidificateurs est interdite.
- Lors de l'échauffement d'avant-match, chaque équipe se voit attribuer une moitié de la surface de glace, avec un accès séparé, et si cela n'est pas possible, l'accès à la glace se fait séparément.
- Le salut avant le match se fait avec les équipes alignées sur leurs lignes bleues respectives, sans aucune forme de contact et uniquement en levant la crosse.
- À la fin du match, les équipes s'alignent sur leurs lignes bleues respectives, se saluent sans aucun contact physique en levant leurs bâtons et retournent dans leurs vestiaires respectifs sans aucun contact avec les joueurs adverses et sans aucune sorte de discussion avec les arbitres ou les fonctionnaires.
- Les arbitres rejoignent leur vestiaire sans saluer.
- Les officiels sur le banc de pénalité doivent porter un masque et des gants.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCH SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### **Joueurs / joueuses, coaches et membres du staff (3/3)**

- Il est obligatoire de rédiger une liste avec les coordonnées de tous les joueurs, joueuses, entraîneurs et membres du staff.
- Les joueurs, joueuses, entraîneurs et membres du staff présentant des symptômes de maladie doivent rester à la maison, contacter d'urgence un médecin et suivre les instructions de ce dernier.



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCH SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### Arbitres et superviseurs d'arbitres (1/2)

- Dans les vestiaires et dans les autres locaux, où les activités sportives ne sont pas pratiquées (zone d'entrée, etc.), le port du masque est obligatoire dès 12 ans.
- Lors du voyage aller, de l'entrée dans l'installation sportive, dans les vestiaires, pendant les réunions d'équipe, les douches/toilettes, après le match, sur le chemin du retour, etc., la distance de 1,5 mètre entre les personnes doit être respectée dans la mesure du possible.
- Dans les vestiaires, une distance doit être respectée et les règles d'hygiène sont prioritaires. Seuls les joueurs/joueuses, coaches et les membres du staff de l'équipe sont autorisés à entrer, il n'y a pas de visites (s'applique également aux représentant(e)s des clubs).
- Le temps passé au vestiaire doit être réduit au minimum.
- L'utilisation de sèche-cheveux fixes ou portables et de déshumidificateurs est interdite.
- Après le match, les arbitres se rendent à leur propre vestiaire dans saluer.
- Une liste de présence des arbitres et superviseurs d'arbitres doit obligatoirement être rédigée.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCH SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### Arbitres et superviseurs d'arbitres (2/2)

- Les arbitres et superviseurs d'arbitres présentant des symptômes de maladie resteront à la maison et ont pour consigne de contacter immédiatement un médecin et de suivre strictement ses instructions.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCH SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### Collaborateurs / collaboratrices du club, fonctionnaires et personnel de soutien

- Pour les personnes travaillant sur place pour le club ou l'organisateur d'un événement sur une patinoire ouverte (par exemple les fonctionnaires, le personnel de soutien, la sécurité, le personnel de restauration) le port du masque n'est pas obligatoire.

### Fonctionnaires SIHF

- Pour les fonctionnaires de la SIHF le port du masque n'est pas obligatoire dans les patinoires ouvertes.

### Collaborateurs des médias, photographes, équipe TV

- Pour toutes les personnes non employées par l'organisateur (par exemple, les collaborateurs des médias, les photographes, les équipes de télévision) le port du masque n'est pas obligatoire dans les patinoires ouvertes, si le nombre de personnes présentes ne dépasse pas 300.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCH SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### Spectateurs / spectatrices (1/2)

- L'exigence du certificat Covid-19 ne peut être levée que pour les matches réunissant moins de 300 personnes (joueurs/joueuses, entraîneurs, membres du personnel, arbitres et superviseurs d'arbitres sont compris).
- Les installations sportives ne peuvent être occupées qu'à hauteur des deux tiers de leur capacité.
- Les collaborateurs/collaboratrices de l'organisation, ainsi que les volontaires, ne sont pas comptés.
- Lorsque le public est assis, un maximum de 300 personnes peuvent participer. Cela inclut les joueurs/joueuses participants, les coachs, les membres du staff, les arbitres et les superviseurs d'arbitres, etc.
- La consommation dans les gradins à son propre siège n'est autorisée que si les coordonnées de toutes les personnes présentes sont enregistrées.

# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## DÉROULEMENT DE MATCH SUR LES PATINOIRES OUVERTES

---

### Spectateurs / spectatrices (2/2)

- Le club à domicile est responsable du respect des mesures de protection.

### Restaurant du stade/restauration

- Dans les restaurants à l'intérieur du stade, les mêmes règles s'appliquent que pour la gastronomie.
- La consommation n'est autorisée que dans les zones de restauration
- La consommation dans les gradins à son propre siège n'est autorisée que si les coordonnées de toutes les personnes présentes sont enregistrées.

# TABLEAU RÉCAPITULATIF



# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 - ENTRAÎNEMENTS ET MATCHES

## TABLEAU RÉCAPITULATIF

		Sportifs 16+	Sportifs <16	Entraîneurs/coachs	Arbitres 16+	Spectateurs	Remarques
<b>Stades de glace</b>	<b>MySports League, Women's League, SWHL-B, SWHL-C</b>	3G	Pas de restrictions	3G	3G	2G et masque	Tous les spectateurs doivent s'asseoir lors de la consommation
<b>Stades de glace</b>	<b>Toutes les autres ligues amateurs et espoirs U20 et U17</b>	2G+	Pas de restrictions	2G+	2G+	2G+	Tous les spectateurs doivent s'asseoir lors de la consommation
	<b>Ligues espoirs U15, U13, U11 et U9</b>	-	Pas de restrictions	2G et masque	2G+	2G et masque	Tous les spectateurs doivent s'asseoir lors de la consommation
<b>Patinoires ouvertes</b>	< 300 participants	Pas de restrictions	Pas de restrictions	Pas de restrictions	Pas de restrictions	Pas de restrictions	
	> 300 participants	3G	Pas de restrictions	3G	3G	3G	
	> 1000 participants	3G	Pas de restrictions	3G	3G	3G	Autorisation cantonale impérative

**LIENS**





# CONCEPT CADRE DE PROTECTION COVID-19 DÉROULEMENT D'ENTRAÎNEMENT ET DE MATCHES

## LIENS

---

### Liens

- Q&A Covid-19 Swiss Olympic:  
[https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:ed6e4ff9-94cb-49eb-b456-c94b6ed5416b/Q\\_A\\_Covid19\\_Sport\\_13.09.2021.pdf](https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:ed6e4ff9-94cb-49eb-b456-c94b6ed5416b/Q_A_Covid19_Sport_13.09.2021.pdf) (en allemand)
- FAQ Covid-19 Baspo:  
<https://www.baspo.admin.ch/fr/aktuell/covid-19-sport.html>
- Feuille info «Tests + vaccins» Swiss Olympic:  
<https://www.swissolympic.ch/ueber-swiss-olympic/Dossier-Covid-19/Testen-und-Impfen>